AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1387
FR0000610016-FS0750

2 août 2018

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MERCIALYS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 juillet 2018, M. Jean-Charles Naouri a déclaré que :

- la société La Forézienne de Participations qu'il contrôle a franchi individuellement en baisse, le 26 juillet 2018, les seuils de 1/3, 30% et 25% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS, et détient 22 235 085 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 24,16% du capital et des droits de vote de cette société[1] ;

- la société Casino, Guichard-Perrachon qu'il contrôle a franchi individuellement en hausse, le 26 juillet 2018, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital de la société MERCIALYS, et détient directement et par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce 13 833 827 actions MERCIALYS représentant 15,03% du capital de la société[1] ;

- le concert formé constitué de M. Jean-Charles Naouri et des sociétés qu'il contrôle directement ou indirectement a franchi directement et indirectement, en baisse, le 26 juillet, les seuils de 1/3 et 30% des droits de vote de la société MERCIALYS, et détient 42 948 645 actions MERCIALYS représentant 24 997 865 droits de vote, soit 46,66% du capital et 27,16% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

[1] Sur la base d'un capital composé de 92 049 169 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
La Forézienne de Participations	22 235 085	24,16	22 235 085	24,16
Dinetard	900 000	0,98	900 000	0,98
Casino, Guichard-Perrachon	26 452	0,03	26 452	0,03
L'Immobilière Groupe Casino	102	ns	102	ns
Foncière Euris	918 045	1,00	918 045	1,00
Finatis	47	ns	47	ns
M. Jean-Charles Naouri	46	ns	46	ns
Euris	45	ns	45	ns
Matignon Diderot	43	ns	43	ns
Total concert (détention effective)	**24 079 865**	**26,16**	**24 079 865**	**26,16**
Casino, Guichard-Perrachon	13 807 375	15,00	0[2]	ns
Foncière Euris	2 300 000	2,50	0[2]	ns
Rallye	1 843 405	2,00	0[2]	ns
Foncière Euris	918 000	1,00	918 000[3]	1,00
Total concert (détention par assimilation)	**18 868 780**	**20,50**	**918 000**	**1,00**
Total concert	**42 948 645**	**46,66**	**24 997 865**	**27,16**

Ces franchissements de seuils résultent (i) de la cession, le 26 juillet 2018, par la société La Forézienne de Participations de 13 807 375 actions MERCIALYS à un établissement financier et (ii) de la conclusion par la société Casino, Guichard-Perrachon auprès de ce même établissement financier, ce même jour, d'un contrat financier sur ce même nombre d'actions MERCIALYS avec paiement d'un différentiel (*total return swap*), lequel se dénouera en numéraire entre le 27 juillet 2018 et jusqu'au 28 décembre 2020.

[2] Il est précisé que les contrats financiers sous-jacents sont à dénouement exclusivement monétaire et ne confèrent donc aucun droit de vote.

[3] Il est précisé que le contrat financier sous-jacent est à dénouement monétaire ou physique.